

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2014

Par convocation en date du 4 septembre 2014, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le vendredi 12 septembre à 20h30.

Etaient présents : M. Patrick BOURRASSAUT, M. Jean-Yves ROSSET, Mme Michèle COLLIN, M. Marc TAMAIN, M. Georges DUMAS, Mme Aurélie COUPET, Mme Marie-Françoise DUCERT, M. Denis DUPERRAY, M. Guy-Pierre PASSINGE, M. Pascal ROUSSILLON, M. Franck TRICAUD, M. Dominique VIAL, M. Louis VIAL.

Avaient donné pouvoir : Mme Sophie BIACABE à M. Georges DUMAS ; Mme Cécile DUTRAIVE à M. Guy-Pierre PASSINGE

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 juillet 2014 ;
- ✓ Affaires scolaires et périscolaires ;
 - Bilan de la rentrée et du lancement des activités périscolaires ;
 - Projet de classe découverte scientifique ;
 - Demande de participation aux frais de fournitures scolaires des élèves de la CLIS à Thizy ;
- ✓ Syndicat des Eaux du Pays de Tarare : présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public (joint à l'invitation) ;
- ✓ Syndicat Mixte pour le Réaménagement de la Plaine des Chères et de l'Azergues : désignation d'un référent / sentinelle ;
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses...

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 juillet 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte rendu.

3. Affaires scolaires et périscolaires

- Mme Michèle Collin présente le bilan des 15 premiers jours des activités périscolaires. Le bilan est très positif. Le nombre des inscrits est très satisfaisant et même très important pour les activités : Estime de soi et théâtre (Une trentaine). Il y a

suffisamment d'adultes pour l'encadrement et les parents paient de façon satisfaisante. Les inscriptions pour le premier trimestre ont été arrêtées au 15 septembre 2014.

Le Maire indique :

- ✓ Les démarches d'agrément pour un centre de loisir sans hébergement sont en cours.
- ✓ L'ouverture de la 6^{ème} classe est effective. Le seuil était de 136 élèves et le nombre des inscriptions est de 137 élèves.

- **Projet de classe découverte**

Le Directeur d'école souhaite mettre en place un grand projet tous les trois ans intégrant les classes du CE2 au CM2 plutôt que la formule actuelle d'une classe découverte tous les deux ans avec certaines classes seulement.

Un projet de 3 jours dans le Vercors en Novembre 2014 est prévu.

Il est proposé comme pour les précédentes classes que la prise en charge soit équitable entre, les familles, le sou des écoles et la commune où résident les élèves (1/3 chacun).

Le budget pour Valsonne sera de l'ordre de 3 000 € (Prix par élève à la charge de la commune : 60/65 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et ce financement.

- **Demande de participation aux frais de fournitures scolaires des élèves de la CLIS à Thizy**

Un élève habitant Valsonne est concerné. La demande de participation est de 50 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette participation.

4. Syndicat des Eaux du Pays de Tarare : présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public

Mr le Maire fait une présentation de ce rapport qui avait été annexé à la convocation et qui peut être consulté en Mairie.

5. Syndicat Mixte pour le Réaménagement de la Plaine des Chères et de l'Azergues : désignation d'un référent / sentinelle

Mr le Maire présente ce qu'est ce syndicat et indique qu'il convient de désigner un référent/sentinelle.

Mr Louis Vial est proposé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette désignation.

6. Sel de déneigement

Mr le Maire indique que dans le cadre de la COR des groupements de communes sont créés pour bénéficier sur divers sujets de meilleurs prix dans le cadre de marchés publics groupés.

Il est proposé que la COR puisse passer les commandes de sel de déneigement pour la commune de Valsonne dans le cadre d'un marché public groupé (10 tonnes environ).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à la COR pour passer les commandes de sel au nom de la commune de Valsonne (10 tonnes ajustables selon besoins).

7. Délibération Modificative pour la vente Recorbet

Mr Marc Tamain présente la DM pour la vente Recorbet pour un montant de 900 euros avec une plus value de 213,67 € correspondant au frais payés les années antérieures ce qui fait de cette opération, une opération blanche pour la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

8. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Mr le Maire présente l'ensemble des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations

- Trois renoncations au droit à préemption
- Signature du nouveau bail de l'Auberge
- Signature du bail au 1^{er} septembre 2014 pour l'appartement au-dessus de la boulangerie
- Lancement d'une offre d'emploi pour un agent technique à partir du 1^{er} novembre 2014 en remplacement d'André Gardette

9. Questions et informations diverses

Mr Jean Yves Rosset fait le point sur les travaux :

- Déménagement des cantonniers dans le local de la DDE avant fin septembre 2014
- Des dégradations ont été faites pendant les vacances ayant entraîné l'achat de tuiles
- Achat d'un souffleur pour un prix de 600 €

Mr Georges Dumas précise :

- Tous les appartements de la commune sont loués
- Mr Forest vendrait tous ses bois

Mr Dominique Vial demande quand aura lieu la prochaine réunion pour le PLU. Le Maire précise qu'il attend la parution de la loi sur la modernisation de l'agriculture car cette dernière devrait offrir de nouvelles perspectives et marges de manœuvre.

Mme Michèle Collin indique que le repas des anciens est fixé au 23 novembre 2014

Mr Louis Vial fait état des dégradations causées par les sangliers et indique que rien n'est fait pour les endiguer.

Mr Franck Tricaud évoque la dangerosité du virage de la poste en raison de voitures mal garées.

Mr le Maire indique :

- Lancement de l'enquête publique pour le chemin de la Piaffe du 8 au 22 septembre 2014
- Inauguration des peintures de l'église le 8 novembre 2014
- Aucune date d'appel n'a encore été fixée pour le litige relatif au Chemin du Jacquet
- L'inauguration du bâtiment Coffre Subtil est fixée au 27 septembre 2014 à 12H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.

Fait à Valsonne, le 27 octobre 2014,

La secrétaire de séance

Le Maire

Marc Tamain

Patrick Bourrassaut